

FICHE DE DÉCLARATION ALLERGÈNES

Fragrance non diluée (100 %) — Usage professionnel — Cosmétiques & Produits d'ambiance

PURE ARÔME LABORATOIRE

3565 Boulevard Taschereau
Saint-Hubert (Québec), Canada J4T 2G2

Téléphone : (514) 500-5534

Courriel : direction@purearome.com

Site web : www.purearome.com

■ IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom de la fragrance : **Thé hibiscus**

Code SKU : **FTHEHIB**

Nature du produit : **Fragrance non diluée — 100 %**

■ ALLERGÈNES PRÉSENTS — DÉCLARATION RÉGLEMENTAIRE CANADA

#	Nom (INCI)	Numéro CAS	% dans la fragrance
1	Anethole	4180-23-8 / 104-46-1	0.250 %
2	Benzaldehyde	100-52-7	2.700 %
3	Benzyl Alcohol	100-51-6	31.300 %
4	Benzyl Benzoate	120-51-4	9.700 %
5	Benzyl Salicylate	118-58-1	10.245 %
6	Beta-Caryophyllene	87-44-5	0.250 %
7	Carvone	99-49-0 / 6485-40-1 / 2244-16-8	0.002 %
8	Cinnamal	104-55-2	0.105 %
9	Eugenol	97-53-0	3.950 %
10	Hexyl Cinnamal	101-86-0	6.200 %
11	Hydroxycitronellal	107-75-5	1.050 %
12	Linalool	78-70-6	2.450 %
13	Terpineol	8000-41-7 / 98-55-5	1.750 %
14	Vanillin	121-33-5	6.200 %

Total des allergènes présents déclarés : 14

■ RESPONSABILITÉS DU FABRICANT DU PRODUIT FINI

Les pourcentages indiqués correspondent à la fragrance non diluée (100 %).

Le fabricant du produit fini est responsable de :

- Recalculer les concentrations en fonction du taux d'incorporation
- Vérifier les seuils réglementaires applicables
- Assurer la conformité du produit fini
- Effectuer la déclaration auprès de Santé Canada
- Assurer un étiquetage conforme

■ LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Pure Arôme Laboratoire fournit cette déclaration sur la base des données techniques disponibles au moment de l'émission.

Cette fiche est fournie à titre informatif et ne remplace pas les obligations réglementaires du fabricant du produit fini.

Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité quant à l'usage, la formulation ou la conformité du produit final.

Pure Arôme Laboratoire

Service conformité et technique

Document généré électroniquement — valide sans signature manuscrite

Date : 07-04-2026

